



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA LOZÈRE

Mende, le 13 septembre 2013

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents d'Etablissements Publics

Réf. : AB/EA/AL/CBI

Objet : 6 avis d'ouverture de concours

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents d'Etablissements Publics,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint :

- L'avis commun d'ouverture du concours de gardien de police municipale,
- L'avis commun d'ouverture du concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,
- L'avis commun d'ouverture des concours interne, externe et de 3^{ème} voie d'éducateur territorial des activités physiques et sportives,
- Les avis communs d'ouverture, par spécialités, des concours de technicien territorial et technicien principal de 2^{ème} classe,
- L'avis commun d'ouverture du concours d'éducateur territorial de jeunes enfants.

Je vous prie de bien vouloir en assurer une publicité la plus large possible notamment par voie d'affichage, et par voie de communication auprès du public et de vos agents.

Je vous informe également que le calendrier des concours 2013-2014, téléchargeable sur le site Internet www.cdg48.fr, est régulièrement mis à jour.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents d'établissements publics locaux, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Centre de Gestion
Sénateur de la Lozère



Alain BERTRAND

AVIS DE CONCOURS

Par arrêtés, les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales organisent :

Les concours interne, externe et 3^{ème} voie d'accès au grade
D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE (Catégorie C)- 2014

Date prévisionnelle des épreuves : Mercredi 12 mars 2014

Nombre de postes ouverts aux concours :

Centre de Gestion de l'Aude : 45 postes (dont 18 en interne, 18 en externe et 9 en 3 ^{ème} voie)	Centre de Gestion du Gard : 63 postes (dont 25 en interne, 34 en externe et 4 en 3 ^{ème} voie)	Centre de Gestion de l'Hérault : 78 postes (dont 31 en interne, 45 en externe et 2 en 3 ^{ème} voie)	Centre de Gestion de la Lozère : 24 postes (dont 9 en interne, 14 en externe et 1 en 3 ^{ème} voie)	Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales : 61 postes (dont 24 en interne, 25 en externe et 12 en 3 ^{ème} voie)
--	--	---	--	---

Modalités d'inscription à respecter auprès de chaque organisateur :

<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude 85 avenue Claude Bernard - 11890 CARCASSONNE 04.68.77.79.79</p> <p>-par courrier (cachet de la poste faisant foi) en joignant une enveloppe A4 timbrée au tarif en vigueur pour 50g. -sur place, aux horaires d'ouverture du Centre de gestion -pré-inscription en ligne : www.cdg11.fr</p>	<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard 183, chemin du Mas Coquillard 30900 NIMES 04.66.38.86.98 04.66.38.86.85</p> <p>-par courrier (cachet de la poste faisant foi) en joignant une enveloppe A4 timbrée au tarif en vigueur pour 50g. -sur place, aux horaires d'ouverture du Centre de gestion -pré-inscription en ligne : www.cdg30.fr</p>	<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault Parc d'Activités d'Alco 254, rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER 04.67.04.38.81</p> <p>-par courrier (cachet de la poste faisant foi) en joignant une enveloppe A4 timbrée au tarif en vigueur pour 50g. -sur place, aux horaires d'ouverture du Centre de gestion -pré-inscription en ligne : www.cdg34.fr</p>	<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère 2 bis, boulevard Théophile Roussel 48000 MENDE 04.66.65.30.03</p> <p>-par courrier (cachet de la poste faisant foi) en joignant une enveloppe A4 timbrée au tarif en vigueur pour 50g. -sur place, aux horaires d'ouverture du Centre de gestion -pré-inscription en ligne : www.cdg48.fr</p>	<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales 6 rue de l'ange - BP 901 66901 PERPIGNAN 04.68.34.88.66</p> <p>-par courrier (cachet de la poste faisant foi) en joignant une enveloppe A4 timbrée au tarif en vigueur pour 50g. -sur place, aux horaires d'ouverture du Centre de gestion -pré-inscription en ligne : www.cdg66.fr</p>
---	---	---	--	---

Période de retrait des dossiers d'inscription : du mardi 1^{er} octobre au mercredi 6 novembre 2013

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : Jeudi 14 novembre 2013

Conditions d'accès :

CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	CONCOURS de 3 ^{ème} VOIE
<p>Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</p> <p><i>Les pères et mères de trois enfants, et les sportifs de haut niveau peuvent également être dispensés de la condition de diplôme.</i></p>	<p>Ouvert aux fonctionnaires et agents publics non titulaire des fonctions publiques d'Etat, Territoriale et Hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p>	<p>Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à des fonctions administratives d'exécution, de comptabilité, d'accueil du public, de documentation, ou à la mise en œuvre d'actions d'animation économique, sociale ou culturelle.</p>



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard
183 Chemin du Mas coquillard - 30900 NÎMES

☎ service concours ☎
04 66 38 86 98 - 04 66 38 86.85

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard
organise en partenariat
avec les Centres de Gestion de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées Orientales

un concours de gardien de police municipale
ouvert pour 50 postes

Conditions d'accès

Concours ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme au moins de niveau V (*brevet des collèges, CAP, BÉP, etc...*).

Date et lieu des épreuves

Les épreuves écrites se dérouleront le 22 janvier 2014 à NÎMES et/ou MONTPELLIER

Préinscription, demande et dépôt des dossiers

Préinscription et retrait des dossiers	Date limite de dépôt des dossiers complets
du 3 septembre 2013 au 2 octobre 2013 minuit – cachet de la poste faisant foi	le 10 octobre 2013 minuit – cachet de la poste faisant foi

Les dossiers d'inscription doivent être retirés, demandés et déposés COMPLETS auprès du Centre de Gestion organisateur soit :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD

Service concours

183 Chemin du Mas Coquillard - 30900 NÎMES

☎ 04.66.38.86.85 ou 04.66.38.86.98

Préinscription en ligne : www.cdg30.fr

Les demandes de dossiers par courrier doivent être accompagnées d'une enveloppe format 16 x 23 cm – affranchie au tarif en vigueur jusqu'à 50 grammes et libellée aux nom et adresse du candidat. Les demandes par fax, courriel et par téléphone ne seront pas acceptées.



CENTRE DE GESTION

CONCOURS ET EXAMENS
AOUT 2013

Avis d'ouverture

Le Centre de la Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise au titre de l'année 2014, pour les Départements de la Gironde, de l'Aude, de l'Ariège, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, des Deux-Sèvres, de la Dordogne, du Gard, du Gers, de la Haute-Garonne, de la Haute-Vienne, des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, des Landes, du Lot, du Lot et Garonne, de la Lozère, des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de la Vienne,

LES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (Catégorie B)

Les concours sont ouverts pour **120 postes** répartis comme suit :
62 postes à titre externe,
48 postes à titre interne,
10 postes au titre du 3^{ème} concours.

Les épreuves de ces concours se dérouleront à Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue aux dates suivantes :

- épreuve écrite d'admissibilité : **21 janvier 2014**,
- épreuves d'admission : **1^{er} semestre 2014**.

Ces dates sont données à titre indicatif.

INSCRIPTIONS : Les dossiers d'inscription seront à retirer à partir du **MARDI 3 SEPTEMBRE 2013** au

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Immeuble HORIOPOLIS
25 rue du Cardinal Richaud
CS 10019

33049 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 11 94 33

du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

le vendredi de 9h à 12h

◆ **Date limite de demande de dossier par voie postale**

(joindre une enveloppe A4 affranchie pour l'envoi jusqu'à 100g d'une lettre - libellée à l'adresse du candidat)

◆ **Date limite de retrait des dossiers de candidature au siège du CDG 33**

MERCREDI 02 OCTOBRE 2013

◆ Période de préinscription sur le site www.cdg33.fr

DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2013 AU MERCREDI 02 OCTOBRE 2013

◆ **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :**

JEUDI 10 OCTOBRE 2013

(sur place aux horaires d'ouverture ou par voie postale, cachet de la poste faisant foi)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30 - Télécopie : 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr - www.cdg33.fr

Avis de concours

CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (Catégorie B) pour l'année 2014

Pour pouvoir faire acte de candidature, les candidats doivent :

- > Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique territoriale et
- > pour le concours externe sur titres avec épreuves (ouvert pour 50% au moins des postes à pourvoir) : être titulaire d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologuée au niveau III ou d'une qualification reconnue dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé correspondant à l'une des spécialités ouvertes
- > pour le concours interne sur épreuves (pour 30 % au plus des postes à pourvoir) : être fonctionnaire ou agent public des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Il est également ouvert aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au 2^{ème} alinéa du 2^o de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa.
- > pour le 3^{ème} concours sur épreuves (ouvert pour 20 % au plus des postes à pourvoir) : pouvoir justifier, pendant une durée de quatre ans au moins au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice d'une ou de plusieurs activités professionnelles exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du deuxième grade du cadre d'emplois concerné, et/ou de l'accomplissement d'un mandat de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, et/ou d'une activité en qualité de responsable d'une association (Est considérée comme responsable d'une association toute personne chargée de la direction ou de l'administration à un titre quelconque d'une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ou par la loi locale en vigueur dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). Le cumul de plusieurs activités ou mandats peut être pris en compte dans le décompte de la durée de l'expérience nécessaire pour l'accès au troisième concours, dès lors que ces activités ou mandats ne sont pas exercés sur les mêmes périodes. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

Spécialités	CDG organisateur	Postes ouverts			Spécialités	CDG organisateur	Postes ouverts		
		Ext	Int	3 ^e C			Ext	Int	3 ^e C
Déplacements, transports	C.D.G de la Charente-Maritime 85 boulevard de la République 17076 LA ROCHELLE Cedex 09 www.cdg17.fr	11	9	0	Services et intervention techniques	C.D.G des Landes Maison des communes 175 place de la Caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN Cedex www.cdg40.fr	24	11	1
Espaces verts et naturels	C.D.G. de la Corrèze Résidence Clémenceau 1 rue des Récollets 19000 TULLE www.cdg19.fr	31	15	6	Métiers du spectacle	C.D.G du Lot-et-Garonne 53 rue de Cartou CS 80050 47901 AGEN Cedex 9 www.cdg47.fr	5	3	1
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	C.D.G du Gard 183 chemin du Mas Coquillard 30900 NIMES www.cdg30.fr	37	37	0	Bâtiments, génie civil	C.D.G des Pyrénées-Atlantiques Maison des Communes Cité administrative Rue Auguste Renoir - CS 40609 64006 PAU Cedex www.cdg-64.fr	29	13	3
Réseaux, voirie et infrastructures	C.D.G de la Haute Garonne 590 rue Buissonnière CS 37666 31676 LABEGE Cedex www.cdg31.fr	42	20	5	Aménagement urbain et développement durable	C.D.G du Tarn 188 rue de Jarlard 81000 ALBI www.cdg81.fr	5	6	1
Artisanat et métiers d'art	C.D.G de l'Hérault Parc d'activités d'Alco 254 rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER Cedex 4 www.cdg34.fr	4	3	0	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	C.D.G de la Haute-Vienne 55 rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs - BP 339 87009 LIMOGES CEDEX www.cdg87.fr	36	18	6

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (le cachet de la poste faisant foi pour les demandes effectuées par voie postale) ou des préinscriptions sur internet	Date limite de dépôt des dossiers sur place ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi)	Date des épreuves
Mardi 1 ^{er} octobre 2013	Mercredi 6 novembre 2013	Jeudi 14 novembre 2013	Epreuve écrite d'admissibilité : Mercredi 9 avril 2014 Epreuve orale d'admission : A partir de juin 2014

Attention : la demande de dossier d'inscription doit s'effectuer auprès du C.D.G organisateur de la spécialité

Avis de concours

CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL (Catégorie B) pour l'année 2014

Pour pouvoir faire acte de candidature, les candidats doivent :

- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique territoriale et
 - pour le concours externe sur titres avec épreuves (ouvert pour 30% au moins des postes à pourvoir) : être titulaire d'un baccalauréat technologique, ou d'un baccalauréat professionnel, ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé correspondant à l'une des spécialités ouvertes.
 - pour le concours interne sur épreuves (ouvert pour 50 % au plus des postes à pourvoir) : être fonctionnaire ou agent public des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.
- Il est également ouvert aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au 2^{ème} alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa.
- pour le 3^{ème} concours sur épreuves (ouvert pour 20 % au plus des postes à pourvoir) : pouvoir justifier, pendant une durée de **quatre ans** au moins au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice d'une ou de plusieurs activités professionnelles exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du premier grade du cadre d'emplois concerné, **et/ou** de l'accomplissement d'un mandat de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, **et/ou** d'une activité en qualité de responsable d'une association (Est considérée comme responsable d'une association toute personne chargée de la direction ou de l'administration à un titre quelconque d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou par la loi locale en vigueur dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin).
- Le cumul de plusieurs activités ou mandats peut être pris en compte dans le décompte de la durée de l'expérience nécessaire pour l'accès au troisième concours, dès lors que ces activités ou mandats ne sont pas exercés sur les mêmes périodes. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

Spécialités	CDG organisateur	Postes ouverts			Spécialités	CDG organisateur	Postes ouverts		
		Ext	Int	3° C			Ext	Int	3° C
Réseaux, voirie et infrastructures	C.D.G de l'Aude 85 avenue Claude Bernard CS 60050 11890 CARCASSONNE Cedex www.cdg11.fr	38	64	25	Métiers du spectacle	C.D.G du Lot-et-Garonne 53 rue de Cartou CS 80050 47901 AGEN Cedex 9 www.cdg47.fr	5	6	2
Déplacements, transports	C.D.G de la Haute Garonne 590 rue Buissonnière CS 37666 31676 LABEGE Cedex www.cdg31.fr	5	6	1	Aménagement urbain et développement durable	C.D.G des Pyrénées Orientales 6 rue de l'Ange BP 901 66901 PERPIGNAN Cedex www.cdg66.fr	10	14	5
Espaces verts et naturels	C.D.G de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud CS 10019 33049 BORDEAUX Cedex www.cdg33.fr	24	27	4	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	C.D.G. des Deux-Sèvres 9 rue Chaigneau CS 80030 79403 ST-MAIXENT L'ECOLE CEDEX www.cdg79.fr	29	48	19
Bâtiments, génie civil	C.D.G de l'Hérault Parc d'activités d'Aico 254 rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER Cedex 4 www.cdg34.fr	19	21	2	Ingénierie, informatique et systèmes d'information	C.D.G du Tam et Garonne 23 boulevard Vincent Auriof 82000 MONTAUBAN www.cdg82.fr	18	21	3
Artisanat et métiers d'art	C.D.G des Landes Maison des communes 175 place de la Caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN Cedex www.cdg40.fr	4	4	0		C.D.G de la Vienne Téléport 2 Avenue René Cassin CS 20205 86362 FUTUROSCOPE CEDEX www.cdg86.fr	15	20	5

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (le cachet de la poste faisant foi pour les demandes effectuées par voie postale) ou des préinscriptions sur internet	Date limite de dépôt des dossiers sur place ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi)	Date des épreuves
Mardi 1 ^{er} octobre 2013	Mercredi 6 novembre 2013	Jeuudi 14 novembre 2013	Epreuve écrite d'admissibilité : Mercredi 9 avril 2014 Epreuve orale d'admission : A partir de juin 2014

Attention : la demande de dossier d'inscription doit s'effectuer auprès du C.D.G organisateur de la spécialité

CENTRE DE GESTION DE
LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE
L'AUDE



85 Avenue Claude Bernard

CS 60 050 - 11890 Carcassonne Cedex

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'AUDE

Organise le **4 février 2014** à Carcassonne ou ses environs, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault, de la Lozère, du Gard, et des Pyrénées-Orientales,

un concours externe sur titres avec épreuves d' :

Educateur territorial de jeunes enfants

Le concours est ouvert pour 56 postes

CONDITION D'ACCES AU CONCOURS EXTERNE

Concours externe sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude **entre le 22 octobre et le 27 novembre 2013 à minuit** (cachet de la poste faisant foi). Ils devront être déposés complets **au plus tard le 5 décembre 2013 à minuit** (cachet de la poste faisant foi).

Toute demande de dossier devra être accompagnée d'une enveloppe 21 X 29,7 cm affranchie selon le tarif supérieur à 50 grammes. Aucun dossier ne sera délivré sur demande téléphonique.

Possibilité de pré-inscription sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude : www.cdg11.fr.